

1. Quels types d'ordre peut-on passer sur les warrants et certificats des émetteurs partenaires de Direct Emetteurs ?

Les ordres « au marché », « à seuil de déclenchement » et « à cours limité » sont disponibles sur les warrants et certificats via Direct Emetteurs.

L'ordre « au marché » vous permet de privilégier la quantité sans maîtriser votre cours d'exécution. Votre ordre sera exécuté au cours de la contrepartie jusqu'à ce que toutes les quantités soient exécutées (sur des valeurs à faible liquidité, l'exécution totale de votre ordre n'est pas garantie. Dans ce cas, votre ordre sera en attente qu'une contrepartie se place dans le carnet d'ordres).

L'ordre « à cours limité » vous permet de maîtriser votre prix d'exécution en fixant un prix limite au-dessus (à l'achat) et en-dessous (à la vente) duquel vous ne serez pas exécuté. A noter que cet ordre ne vous assure pas de l'exécution totale de la quantité de titres transmise.

L'ordre « à seuil de déclenchement » vous permet d'acheter ou de vendre à partir d'un cours déterminé. A l'achat, le seuil devra être supérieur au dernier cours côté et inférieur pour une vente. Dès lors que votre seuil est touché, votre ordre se déclenchera « au marché », garantissant ainsi une exécution totale des quantités (en fonction de la contrepartie) mais aucune maîtrise de votre cours d'exécution.

Etant donné que ces produits peuvent connaître de fortes fluctuations de cours au sein d'une même journée, il est préférable de privilégier les ordres à cours limités. Ainsi, vous maîtrisez votre cours d'exécution, c'est à dire le cours auquel votre ordre est susceptible d'être répondu.

2. Qui sont les apporteurs de liquidité sur les produits proposés dans la solution Direct Emetteurs ?

Société Générale, BNP Paribas et CITI sont les émetteurs partenaires de la solution et proposent en continu une fourchette de prix à l'achat et à la vente sur leurs produits respectifs (warrants et certificats).

3. La nouvelle solution Direct Emetteurs modifie-t-elle les produits proposés par les émetteurs partenaires ?

Direct Emetteurs est une plateforme technique qui a pour but de faciliter la mise en relation avec les émetteurs partenaires en offrant une connexion directe avec ces derniers. Les produits proposés sont tous les produits commercialisés en France par les émetteurs partenaires.

4. Quand ces émetteurs sont-ils présents sur le marché ?

Sur tous leurs produits, les émetteurs partenaires s'engagent à être présents en permanence à l'achat et à la vente pour une taille minimum dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

5. Quels sont les cas où les émetteurs ne peuvent pas fournir de fourchette de prix ?

Les raisons les plus fréquentes sont l'absence des éléments de valorisation du sous-jacent et des problèmes techniques indépendants de leur volonté liés aux différentes interfaces informatiques.

6. Que nomme-t-on le Bid and Ask ?

Le Bid and Ask (ou fourchette de cotation) représente la fourchette de prix achat-vente fournie en continu par les émetteurs. Les émetteurs partenaires fournissent un prix à l'achat et à la vente de façon continue et pendant les mêmes horaires d'ouverture que sur le marché réglementé de NYSE Euronext.

7. Que nomme-t-on le Midprice ?

Le Midprice est le milieu de fourchette de prix achat-vente fourni par l'émetteur.

8. Les prix proposés sont-ils les mêmes que sur le marché réglementé de NYSE Euronext ?

Sur tous leurs produits, les émetteurs partenaires s'engagent à fournir des prix d'achat et de vente au moins aussi attractifs que ceux proposés sur le marché réglementé de NYSE Euronext.

9. Puis-je changer de forfait de courtage et continuer de bénéficier d'une économie de 1 euro par transaction ?

Il est possible de modifier votre option tarifaire en cours d'année, tout en conservant une réduction de 1 euro par ordre passé sur les warrants et certificats des émetteurs partenaires.

10. Que se passe-t-il si je suis détenteur d'un produit des émetteurs partenaires et que la solution Direct Emetteurs connaît un dysfonctionnement ?

En cas de dysfonctionnement de la solution Direct Emetteurs, tous les ordres seront automatiquement routés sur le marché réglementé de NYSE Euronext pendant toute la durée du dysfonctionnement. Vous ne paierez aucun frais supplémentaires et conserverez donc votre économie de 1 euro par transaction.